



Musique

Écrans

Livres

Théâtre

Mode

Société

Art

Agenda

[Accueil](#) | [Culture](#) | [Théâtre](#) | Théâtre du Jorat à Mézières: La Grange sublime cherche 10 millions pour se refaire une beautéAbo **Théâtre du Jorat à Mézières**

La Grange sublime cherche 10 millions pour se refaire une beauté

Après deux essais avortés, la bâtisse centenaire sera restaurée dans un projet revu à la baisse mais ambitieux. Enjeu: récolter les fonds en moins d'un an.

Natacha Rossel

Publié: 06.09.2022, 12h52



Nathalie Langlois et Ariane Moret, nouvelles codirectrices du théâtre, et Christian Ramuz, président du conseil de la Fondation Théâtre du Jorat.

Chantal Dervey

Péripéties, suspense et coups de gueule. La restauration du Théâtre du Jorat, à Mézières, a tous les ressorts d'une pièce aux multiples rebondissements. Le premier acte s'est soldé par un échec; le deuxième s'est achevé au climax de la tension en 2018 avec la démission en bloc du conseil de fondation, furax face au veto du Service monuments et sites qui jugeait son projet incompatible avec la valeur patrimoniale de la Grange sublime.

L'acte III sera-t-il le dernier? C'est ce qu'espère le nouvel équipage, qui a dévoilé ce mardi une troisième mouture. Plus modeste mais mieux charpentée: les experts du patrimoine ont d'ores et déjà donné leur feu vert pour la mue de la bâtisse, propriété de la fondation et classée monument historique d'intérêt national depuis 1988.



Le Théâtre du Jorat a été inauguré en 1908.

Chantal Dervey

Reste le nerf de la guerre: récolter les 9,7 millions en moins d'une année, pour lancer les travaux à l'automne 2023. Une gageure. Lancée ce mardi, la campagne de recherche de fonds table sur des soutiens étatiques et institutionnels encore en suspens, mais aussi sur l'attachement du public à ce théâtre à la campagne rêvé par René Morax il y a plus d'un siècle. Christian Ramuz, président du conseil de fondation, se montre optimiste: «Le théâtre a un bon capital sympathie, je pense que nous arriverons à récolter beaucoup de dons privés pour retaper ce bâtiment unique en Suisse.»

En phase avec le XXI siècle

C'est que la Grange sublime décline. Au fil des décennies, la structure de la bâtisse a perdu en stabilité, l'outil scénique est devenu vétuste et ne répond plus aux normes de sécurité ni à certains besoins en termes artistiques. Mandaté pour revivifier l'écorce de ce palais de bois, le bureau d'architectes lausannois Mondada Frigerio Dupraz a dessiné les plans de ce projet décliné en quatre chapitres, soumis à l'enquête publique jusqu'à mi-septembre.



La salle de 1000 places ne sera pas transformée. La cage de scène sera modifiée en fonction des contraintes patrimoniales.

Chantal Dervey

Que les aficionados se rassurent: la salle ne perdra rien de ses atours ruraux. Abandonnée, l'idée de reconstruire la cage de scène: la structure ne sera modifiée que pour se mettre en phase avec le XXI^e siècle. À l'arrière, une nouvelle annexe remplacera le vieux module qui flanque la grange depuis les années 60. Sur trois étages, elle abritera un foyer, des bureaux, des espaces de stockage et des toilettes. Elle servira aussi de contrefort pour assurer la stabilité de la bâtisse.

Dans le jardin, un pavillon en bois, espace modulable de 300 m², remplacera la tente d'accueil. «Ce lieu pourra accueillir des événements et des petites formes théâtrales», lancent de concert Ariane Moret et Nathalie Langlois, codirectrices depuis le printemps dernier. Enfin, les espaces extérieurs seront redessinés.

Sur le plan patrimonial, les voyants sont au vert. «Cette nouvelle mouture a été conçue en étroite relation avec notre service et l'OFC, il répond à nos attentes, confirme Maurice Lovisa, conservateur cantonal des monuments et sites. Pourtant, nous partions de loin. Quand je suis arrivé à mon poste, j'ai dû bloquer le projet (*ndlr: devisé à 16,5 millions*), car il n'était pas réaliste du point de vue patrimonial.» Christian Ramuz abonde: «L'ancien dossier était clairement démesuré, il allait dans le mur depuis le début. Là, nous sommes allés à l'essentiel.» Cheffe du Service des affaires culturelles, Nicole Minder, va dans le même sens: «Le projet a été réorienté dans la bonne direction et les travaux prévus sont pertinents. Le théâtre pourra ainsi remplir sa mission culturelle et adapter le bâtiment aux métiers d'aujourd'hui.»

1 million assuré

Si tous s'accordent sur l'impératif de restaurer la Grange sublime, l'affaire se complique à l'heure de délier les cordons de la bourse. Christian Ramuz ne mâche pas ses mots. «Tout le monde nous dit que ce bâtiment est superbe et qu'il faut absolument le rénover, mais il n'y a plus personne quand il faut sortir du bois pour financer tout ça!» Car l'équipage navigue encore à vue. Sur les 10 millions, environ 1 million est déjà assuré, soit l'apport en fonds propres et les dépenses déjà enga-

gées par la fondation. «On donne une première impulsion, et on devra faire nos preuves auprès des mécènes et des donateurs.»

Pour le reste, le conseil de fondation compte sur un appui pécuniaire robuste de la part de du Canton. «Il est nécessaire qu'il soit le principal bailleur de fonds. Idéalement il nous faudrait 6 millions d'aides cantonales», plaide Christian Ramuz. Du côté de l'État, l'entrée en matière est assurée, mais pour quel montant? «Une première subvention au titre du patrimoine de 300'000 fr. répartie pour moitié entre le Canton et la Confédération, sera prochainement attribuée à la fondation», annonce François Vodoz, secrétaire général Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

De par sa situation particulière, en milieu rural, le Théâtre du Jorat ne peut pas compter sur le soutien majeur de sa commune-siège, Jorat-Mézières. «Nous avons envoyé une lettre pour solliciter 10% des fonds. Ils nous ont répondu qu'ils étaient très flattés qu'on pense que la Commune pouvait sortir une somme pareille», sourit Christian Ramuz. Le syndic, Patrice Guenat, confirme: «Nous sommes très sensibles aux activités de la Grange sublime et il est évident que nous soutiendrons le projet, mais nous ne savons pas encore à quelle hauteur. Nous devons probablement passer devant le Conseil communal.»

Et si les sous peinaient à tomber, quel serait le plan B? Retarder les travaux d'une année ou deux, répond Christian Ramuz. Mais le chantier pourra tout de même démarrer si l'entier de la somme n'est pas atteint. «Si on arrive à 8 millions, on ira de l'avant.»

Natacha Rossel est journaliste à la rubrique culturelle et couvre les arts de la scène. Titulaire d'un Master en Sciences de l'Antiquité, elle travaille à «24heures» depuis 2012. Elle est passée par les rubriques Vaud & Régions et Web. [Plus d'infos](#)

 @NatachaRossel

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

1 commentaire

